

## Rapport du maire sur la situation financière 2007

### I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2007

C'est avec grande fierté que nous annonçons un surplus budgétaire de 1 794 300 \$ pour l'exercice 2007. Depuis plusieurs années consécutives, notre arrondissement dégage un surplus qui représente près de 5 % du budget annuel. Cette gestion prudente, on le verra, nous permet de faire face à des imprévus tels que l'accroissement des dépenses de déneigement relié aux fortes précipitations que nous avons connues l'hiver dernier.



#### Les explications d'écarts de revenus

En 2007, les revenus de l'arrondissement provenaient de trois grandes sources : les activités tarifées par l'arrondissement, la taxe foncière d'arrondissement de 0,0621 \$ le 100 \$ d'évaluation et les crédits budgétaires octroyés par l'administration centrale.

#### Principaux écarts favorables :

- Subvention pour nos bibliothèques : + 82 000 \$
- Droits et permis : + 4 400 \$
- Autres revenus : + 34 700 \$

#### Principaux écarts défavorables :

- Activités récréatives et culturelles : - 70 700 \$
- Recouvrements de tiers : - 45 900 \$

L'écart défavorable relatif aux activités récréatives et culturelles est dû à une surestimation des revenus de location des arénas. Quant au manque à gagner relié aux recouvrements de tiers, il est la conséquence d'une baisse d'activité dans le domaine de la construction commerciale et industrielle.

#### Les explications d'écarts de dépenses

Plusieurs grandes familles de dépenses présentent un écart positif. Voici un tableau des principaux écarts :

#### Principaux écarts favorables :

- Économie reliée au non-remplacement des personnes en congé de maladie et à la retraite + 758 600 \$
- Économie de postes non pourvus + 211 200 \$
- Économie de cotisations de l'employeur + 300 000 \$
- Report et rajustement de la collecte sélective + 318 200 \$
- Surestimation du coût des contrats + 218 000 \$
- Économie reliée à la consommation de services publics + 248 800 \$
- Économie réalisée sur divers projets reportés + 182 200 \$

### **Principal écart défavorable :**

Coût supplémentaire des opérations de déneigement - 662 600 \$

### **L'utilisation des surplus de l'arrondissement depuis 2002**

Au moment de la fusion municipale, Montréal-Nord jouissait d'une réserve de plus de 10 millions de dollars dans ses coffres. Depuis, l'arrondissement a dégagé chaque année des excédents budgétaires qui totalisent plus de 7 millions de dollars supplémentaires pour la période 2002-2008. Ces surplus accumulés ont été réinvestis dans l'arrondissement au fil des ans. Ainsi, des projets d'immobilisations de plus de 10 millions de dollars ont été financés grâce à cet outil au lieu d'emprunts sur les marchés financiers. Par ailleurs, l'administration a créé des réserves à des fins particulières qui permettent à la fois de financer de nouveaux projets et d'affronter les impondérables. C'est ainsi qu'ont vues le jour les réserves d'enlèvement de la neige, de la collecte sélective, du redéveloppement, de l'entretien des bâtiments administratifs et pour ester en justice.

## **II. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008**

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2008 a été établi à 39 677 400 \$, soit une hausse de 3,2 % par rapport à 2007. Il est financé comme suit :

- Dotation d'équilibre accordée par l'administration centrale : 34 372 400 \$
- Revenus provenant de la tarification et de droits : 1 305 000 \$
- Taxe foncière d'arrondissement : 4 000 000 \$

Depuis le début de l'année, plusieurs rajustements ont été faits qui porteront à la hausse le budget initial. L'élément principal est le rajustement nécessaire pour refléter l'hiver exceptionnel que nous avons connu. La hausse des dépenses à ce titre a cependant été compensée par l'utilisation de notre réserve de déneigement et les surplus de l'arrondissement. Nous avons reçu, par ailleurs, une dotation supplémentaire pour soutenir l'accroissement de nos efforts en matière de collecte sélective, de propreté et d'accès à notre réseau de bibliothèques. Aucun déficit d'exploitation n'est appréhendé pour l'exercice 2008.

## **III. ORIENTATIONS DU BUDGET DE 2009**

En juin dernier, l'arrondissement a reçu son enveloppe budgétaire de 2009. Le budget prévu sera de 40 772 800 \$, en hausse de 2,8 % par rapport à cette année. Il sera financé comme suit :

- Dotation d'équilibre accordée par l'administration centrale : 35 467 800 \$
- Revenus provenant de la tarification et de droits : 1 305 000 \$
- Taxe foncière d'arrondissement : 4 000 000 \$

Le budget de 2009 ne comportera aucune hausse de taxe supplémentaire. Il permettra de rencontrer les augmentations relatives aux contrats de travail et au coût de la vie (pensons au prix de l'essence) et de prévoir le renouvellement des contrats de déneigement, de collecte de déchets et de la collecte sélective.

Les priorités d'intervention du budget de 2009 seront :

- Le soutien accru aux actions des organismes sportifs et communautaires
- Le développement des activités de la Maison culturelle et communautaire
- La poursuite du plan directeur d'aménagement des parcs
- L'installation d'un jeu de bocce à l'école Frédéric-Banting
- L'amélioration de la collection de livres des bibliothèques
- La revitalisation de la rue de Charleroi
- La mise aux normes des zones industrielles
- La coordination des interventions sur le boulevard Pie-IX
- L'accompagnement aux projets d'habitation et au logement social
- La mise en place d'une collecte de résidus verts
- L'accroissement des travaux de réfection routière
- Le prolongement du projet de remplacement de plaques de rue
- L'embellissement de l'îlot central Henri-Bourassa (vert)
- La planification d'interventions aux abords des nouvelles gares
- Le déploiement de nouveaux contrats (neige, déchets et collecte sélective)
- La plantation d'arbres

#### **IV. PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI)**

En plus de son budget de fonctionnement, l'arrondissement dispose d'un budget d'immobilisations qui lui permet de réaliser des projets d'envergure, financés principalement par des emprunts. Elle présente ces projets pour une période de trois ans, et le programme fait l'objet d'une révision annuelle.

##### **Réalisations majeures terminées et entreprises en 2007**

L'arrondissement a réalisé, en 2007, les projets suivants essentiellement reliés à la protection des éléments de l'actif municipal :

- Travaux de réfection routière (2,0 M\$)
- Mise aux normes de feux de circulation (47 800 \$)
- Remplacement de véhicules (138 197 \$)
- Réfection de bâtiments administratifs (123 648 \$)
- Réfection de bâtiments et d'équipements sportifs et culturels (528 190 \$)
- Travaux majeurs de réaménagement de parcs et de terrains de jeu (1,2 M\$)

##### **Programme prévu en 2008**

En 2008, un investissement net de 5,7 M\$ sera fait. Il sera financé par des emprunts de 3,3 M\$ à la charge des contribuables et l'utilisation de surplus budgétaires antérieurs de 1,2 M\$ et de subventions de 1,2 M\$ en provenance de programmes de soutien aux installations sportives et récréatives et de conversion des feux de circulation.

Des dépenses de 1,97 M\$ sont prévues au programme de réfection routière pour des travaux de réhabilitation de rues et de trottoirs.

Un montant de 250 000 \$ est affecté au remplacement d'ampoules de feux de circulation par des DEL moins énergivores et de contrôleurs de feux de circulation.

Le programme de remplacement de véhicules de l'arrondissement se poursuivra à raison de 400 000 \$.

Une enveloppe budgétaire de 2,5 M\$ est réservée au réaménagement des parcs de l'arrondissement, dont 2,4 M\$ à la construction d'un terrain de soccer synthétique au parc Saint-Laurent et le reste au remplacement de modules de jeu dans plusieurs parcs.

Un montant de 250 000 \$ sera consacré au changement des systèmes de filtration des piscines.

Par ailleurs, un investissement de 300 000 \$, financé à même le budget de fonctionnement, sera fait, en 2008, pour doter six parcs de quartier de toilettes publiques.

### **Projets d'infrastructures prévus par les services centraux sur le territoire de l'arrondissement en 2008**

Outre les investissements de l'arrondissement, plusieurs interventions sur le domaine public seront menées par les services centraux, en 2008. À ce titre, on trouve les projets de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout (3,4 M\$), des voies artérielles (1,6 M\$) et des voies collectrices (0,4 M\$). Ces projets totalisent 5,4 M\$ et sont le fruit d'un travail de collaboration soutenu entre notre administration et nos partenaires des services centraux.

### **Programme prévu sur la période 2009-2011**

L'arrondissement prévoit dépenser près de 17 M\$ en travaux d'infrastructures au cours des trois prochaines années, soit : 8,2 M\$ en 2009, 4,5 M\$ en 2010 et 4,3 M\$ en 2011. Les priorités seront les suivantes :

- Interventions sur le réseau routier 10 100 000 \$
- Remplacement de véhicules et d'équipements 1 400 000 \$
- Travaux sur les conduites collectrices (égout et aqueduc) 600 000 \$
- Réaménagement du parc Saint-Laurent 23 000 000 \$
- Remplacement des modules de jeu 330 000 \$
- Aménagement de l'école Frederick-Banting 500 000 \$
- Réaménagement des bâtiments administratifs 300 000 \$
- Maison Brignon-Lapierre 1 000 000 \$
- Honoraires professionnels relatifs à des projets de développement 400 000 \$

### **Projets d'infrastructures prévus par les services centraux sur le territoire de l'arrondissement au cours de 2009-2011**

Plusieurs grands projets publics verront le jour sur le territoire de l'arrondissement au cours de cette période. Amorcés dans certains cas il y a plusieurs années, ils trouveront finalement leur aboutissement. À ce titre, il faut souligner l'établissement

des gares Pie-IX et Lacordaire, la voie réservée sur le boulevard Pie-IX, la réfection de l'intersection Pie-IX–Henri-Bourassa et les travaux de réfection d'envergure sur les grandes voies artérielles de l'arrondissement.

## **V. LISTE DES CONTRATS**

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la Direction des services administratifs a déposé au conseil d'arrondissement la liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés par l'arrondissement depuis un an. Cette liste est disponible à l'accueil aux citoyens, au rez-de-chaussée de la mairie d'arrondissement, au 4243, rue de Charlevoix.

Les membres du conseil d'arrondissement se joignent à moi pour remercier les citoyennes et les citoyens de Montréal-Nord ainsi que l'ensemble des employés de l'arrondissement pour leur confiance et leur collaboration soutenues.

Plus que jamais, nous nous employons à gérer avec efficacité et rigueur afin d'offrir des services performants et un milieu de vie de qualité.

Le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord,

Marcel Parent